

régime actuel de sécurité de la vieillesse et de revenu garanti et supprimerait le plafond de 2 p. 100 applicable au rajustement en fonction du coût de la vie.

Ce monsieur veut que je l'aide immédiatement, pas dans un, deux, trois ou quatre mois, mais jeudi prochain. Il veut que je l'aide à prendre la place du premier ministre. Je tiens à lui dire que s'il existait une possibilité que nous puissions réellement concevoir et réaliser, aucun de ces messieurs liés aux grandes sociétés de notre pays ne serait premier ministre du Canada. Mais cette question ne relève pas de nous. Je tiens à dire au chef de l'opposition, qui est très patient: «Patience, Bob, ton jour viendra peut-être; cependant, je doute fort que tu fasses mieux que Pierre». Je pourrais ajouter que même le parti conservateur aurait du mal à faire pire.

Permettez-moi d'ajouter quelque chose à cet égard à son intention, et je parle sérieusement. Au cours de la campagne électorale, nous avons, lui et moi, exigé certaines choses au nom de nos partis respectifs. Nous n'étions peut-être pas d'accord quant aux méthodes et quant au montant des pensions de vieillesse et autres, mais nous avons exigé du gouvernement certaines choses qui nous semblaient indispensables pour les Canadiens. Nous étions tous les deux d'accord là-dessus.

En toute honnêteté j'aimerais lui demander d'oublier pendant quelques semaines cette soif du pouvoir et de prouver au parlement l'intérêt qu'il porte au Canada et aux Canadiens, comme il a tant essayé de le prouver, pour des raisons évidentes, au cours de la campagne électorale; que lui même et ses collègues se joignent aux députés du Nouveau parti démocratique pour assurer le bon fonctionnement de notre Parlement et pour forcer le gouvernement à tenir ses promesses. S'il ne les tient pas, alors nous le renverserons.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je m'attendrai à ce moment-là à ce que le chef de l'opposition ait l'occasion de nous montrer son savoir-faire; nous lui offrirons à lui et à son parti exactement le même soutien. Son parti restera au pouvoir aussi longtemps qu'il fera du bon travail, faute de quoi, il sera bouté dehors de la même façon que l'autre parti, peu importe la date où des élections devront être tenues. C'est tout cela le Parlement. C'est précisément parce que le Parlement a cette possibilité que le caucus de notre parti en a décidé ainsi, et cela, pour éviter cette sorte de frustration de renverser un gouvernement un jeudi et d'en renverser un autre trois ou quatre semaines plus tard, entraînant ainsi de nouvelles élections.

Le chef de l'opposition a rappelé à la Chambre que lors de l'ouverture de la dernière session de la précédente législature, j'avais dit que les années du gouvernement de Trudeau avaient été des années perdues; que les Canadiens lui montreraient leurs sentiments de frustration et de colère à la prochaine occasion. Le 30 octobre, le parti libéral a récolté ce qu'il avait mérité par son triste bilan de 1968 à 1972. Voilà pourquoi nous avons maintenant au pouvoir un gouvernement humilié.

M. Alexander: Ce n'est pas tellement sûr.

M. Lewis: Je n'ai pas dit «humble», j'ai dit «humilié».

M. Alexander: C'est bien différent.

M. Lewis: Évanouie, cette majorité complaisante et absolue, mais il nous reste encore à découvrir ce qui la remplace. Le discours du trône reconnaît-il vraiment les

L'Adresse—M. Lewis

problèmes qui avaient été oubliés auparavant ou s'agit-il tout simplement d'une ruse politique permettant au gouvernement de se cramponner au pouvoir? Je tiens dès maintenant à dire sans détour au gouvernement que si le discours du trône n'est qu'une ruse politique, il ne se cramponnera pas au pouvoir. Nous allons le renverser, si les lois qu'il propose ne réalisent pas les promesses faites dans le discours du trône.

Nous, du Nouveau parti démocratique croyons qu'il nous incombe, qu'il incombe à tous nos membres de faire œuvre constructive au sein de tout Parlement, plus particulièrement lorsque le gouvernement est minoritaire. C'est, croyons-nous, notre devoir, de donner sa chance au Parlement et de voir exactement ce que le gouvernement se propose de faire. Dans son discours, le chef de l'opposition a dit qu'il voulait donner cette occasion au gouvernement. Je lui dirai que nous reprocher notre décision de permettre au gouvernement de nous faire connaître ses intentions est en contradiction avec bon nombre de ses propos.

• (1750)

Nous croyons devoir donner au Parlement la possibilité de résoudre au moins quelques-uns des problèmes urgents qu'affrontent notre pays et notre population. Je tiens toutefois à bien préciser qu'il n'est pas question de donner carte blanche au gouvernement. Nous, du Nouveau parti démocratique, lui offrons l'occasion de tenir ses promesses. Il s'agit de payer à l'exécution; on ne peut recueillir nos voix qu'en s'exécutant. Ne l'oubliez pas. Je tiens à bien préciser cela aux députés qui occupent les bancs du Trésor, pour qu'il ne subsiste à ce sujet aucun doute.

En voulant prouver l'ampleur et la profondeur de sa conversion, le gouvernement a abordé, dans le discours du trône, tous les domaines d'intérêt national et international. On avait l'impression que chaque ministère, chaque ministre, réclamait une place au confessionnal.

L'hon. M. Jamieson: Je n'ai pas pu y entrer.

M. Lewis: Le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) affirme qu'il n'a pas pu y entrer. Étant donné la série d'intentions énumérées dans le discours du trône, il convient de dégager les priorités qui retiendront l'attention du Parlement au cours de la session. La pierre d'achoppement demeure le taux élevé du chômage. Aujourd'hui, nous devons faire les frais d'une politique futile et erronée qui fut lancée durant les jours de gloire du gouvernement et qui devait terrasser l'inflation. La gloire seule a vécu.

Bien que le discours du trône prévoie la création d'emplois à un rythme qui ferait diminuer rapidement le nombre des chômeurs, il reste qu'on nous fournit bien peu de détails. Pourtant le temps presse et nous voulons proposer des mesures qui régleraient bien des problèmes.

Monsieur l'Orateur, il reste encore cinq minutes d'ici 6 heures, mais comme je suis sur le point de commencer mon exposé et que je ne voudrais pas l'interrompre, vous me permettez de déclarer qu'il est 6 heures.

M. l'Orateur: A l'ordre. La Chambre accepte-t-elle qu'il en soit ainsi?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil. (La séance est suspendue à 6 heures.)